



Les bandes-annonces resteront fabriquées en interne !

Grâce à la mobilisation de l'ensemble du personnel du pôle Sud-Est, la Direction a accepté de suspendre l'externalisation de la fabrication des bandes-annonces. Lors de la négociation du préavis de grève, les organisations syndicales ont fait la démonstration qu'il existait en interne une alternative à ce projet dangereux pour notre activité et donc pour nos emplois.

Jusqu'à la fin du mois de septembre 2015, la Direction a accepté de mettre en œuvre cette alternative qui repose en partie sur la capacité des monteurs de Marseille à absorber cette activité, comme ils le réclamaient. Les bandes-annonces des documentaires seront, quant à elles, mutualisées à Lyon.

Alors que le choix de l'externalisation de notre activité est suicidaire pour l'entreprise, cette sage décision répond à un double enjeu : la maîtrise (technique et éditoriale) de nos productions et l'équilibre économique et social de France Télévisions.

L'intersyndicale invite tout de même les personnels à rester vigilants et prêts à se mobiliser chaque fois que de nouvelles menaces sur leur activité se feront sentir.

PROTOCOLE DE LEVEE DE PREAVIS DE GREVE

A la suite du préavis de grève déposé le 26 janvier 2015 par les organisations syndicales CGT, CFDT, SUD et SNJ concernant l'ensemble des personnels du Pôle Sud-est prenant effet le 3 février 2015, la direction a rencontré les représentants des organisations syndicales signataires le 30 janvier 2015. A l'issue de ces négociations, les parties sont convenues des dispositions suivantes :

Sera mis en test à Marseille jusqu'à fin septembre 2015 une solution alternative à l'externalisation de la fabrication des bandes annonces Provence-Alpes et Côte d'Azur comme suit :

- 1 jour de montage de Bandes Annonces par semaine
- 2 demi-journées par semaine de montage de Bandes Annonces pris sur les moyens du JT (bobine Soir 3)
- Autonomie des producteurs et des présentateurs pour la fabrication de leur Bandes Annonces:
Pour Vaqui, Chronique du Sud Découvertes et Méditerranéo le présentateur ou réalisateur de l'émission fabrique entièrement sa bande annonce lors du montage de celle-ci et sur le potentiel de l'émission.
Pour la Voix est libre : le présentateur monte sa bande annonce avec le monteur de la bobine Soir 3, comme cela se fait à Antibes
- Les Bandes Annonces des documentaires seront mutualisées à Lyon.

Ces Bandes Annonces seront donc livrées PAD sur le serveur Nexio en attente de validation par le Délégué Régional.

Les monteurs JT de Marseille programmés sur la bobine du Soir 3 sont prêts à prendre en charge cette activité de montage. En cas de difficultés, les monteurs de la locale de Marseille seront sollicités. Pendant les Soirs 3 communs quand les Soirs 3 seront montés à Antibes, la locale de Marseille prendra le relais.

Une économie de 1 à 2 jours de montage par semaine est donc réalisée ainsi que 20 jours de réalisateurs par an.

La signature de ce protocole d'accord vaut levée du préavis de grève

Marseille le 30 janvier 2015

Pour les organisations syndicales

GGT

CFDT

SUD

SNJ

Pour la direction

Amélie Dupont
J. Joly
P/O cda v. kelis
Suzanne
Boluf
JM BERTINAND
J. Joly